



TERRITOIRE DES ILES WALLIS ET FUTUNA

FICHE DE POSTE

Volontaire du service civique (VSC expérimentations en agroécologie)

PROFIL : TECHNICIEN avec expérience / INGÉNIEUR / MASTER
spécialité agronomie tropicale

LOCALISATION	Service d'affectation : Direction des services de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche BP 19 MATA'UTU - 98600 WALLIS et FUTUNA Téléphone : + 681 72 04 08 Bureau des productions végétales et forestières
PRÉSENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	<p>La Direction des Services de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche (DSA) est chargée de mettre en œuvre les politiques publiques de développement du secteur primaire du Territoire de Wallis et Futuna.</p> <p>La mission s'inscrit dans le cadre du programme d'expérimentation en agro-écologie mené par la DSA avec l'appui du projet de développement intitulé PROTEGE « Projet Régional Océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes » (11^{ème} FED - Fond Européen de Développement). Le programme PROTEGE vise à soutenir la transition agroécologique pour une agriculture notamment biologique, adaptée au changement climatique et respectueuse de la biodiversité, ainsi que la gestion intégrée et durable des cocoteraies et ressources forestières.</p> <p>PROTEGE via les fonds de l'Union Européenne finance un réseau régional de fermes de démonstration et de sites pilotes pratiquant l'agro-écologie. La finalité de ce réseau est de faire la démonstration de la viabilité technique, économique et sociale de systèmes agroécologiques adaptés aux réalités des PTOM (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna).</p> <p>L'objectif des Territoires est d'accompagner les systèmes agricoles vers l'agroécologie et l'agriculture biologique pour une plus grande autonomie vis-à-vis des intrants importés, une plus grande biodiversité cultivée et fonctionnelle, et enfin une plus grande résilience face au changement climatique des agricultures des PTOM. La transition agroécologique doit s'appuyer sur l'amélioration continue des pratiques des agriculteurs, via l'expérimentation et les échanges avec leurs pairs et des experts. Le développement de pratiques agroécologiques nécessite la prise en compte de l'ensemble de l'exploitation agricole au sein de laquelle les actions se complètent et les déséquilibres se compensent (approche systémique), d'où la mise en place d'un réseau de fermes de démonstration, complété par un réseau de sites pilotes thématiques. Le réseau des fermes de démonstration et sites pilotes mis en place par les Territoires permet de favoriser les échanges entre savoirs locaux et extérieurs, et de nourrir les discussions sur les retours d'expérience entre les agriculteurs, les acteurs du monde rural des PTOM et de la région.</p>
MISSIONS	Chargé de la mise en place et du suivi des expérimentations en agroécologie sur les fermes de démonstration et sites pilotes

ACTIVITÉS	<p>Volet agronomique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Appui à la co-construction, à la mise en place, au suivi et au pilotage d'innovations à expérimenter chez les 7 agriculteurs du réseau territorial des fermes de démonstration et sur quelques sites pilotes complémentaires, sur les 5 thématiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - gestion de la fertilité des sols : suivi des expérimentations en parcs tournants porcins / rotation maraichage et vivrier ; mise en place et suivi de parcelles comparant l'utilisation d'amendements locaux ; suivi de parcelles et élaboration de références en tarodières pluviales et irriguées ; appui à la mise en place de parcelles en agroforesterie. - augmentation de la biodiversité dans l'espace agricole : veille auprès des territoires partenaires et transfert au sein du réseau de fermes ; lien avec la VSC du projet AWAFU sur l'agrobiodiversité des cultures vivrières. - gestion des bioagresseurs et de l'enherbement : poursuite des expérimentations lancées en 2021 avec l'appui des partenaires régionaux et transfert au sein du réseau (test de purins, de produits et matériels facilement disponibles localement). - gestion de l'eau : suivi de l'action d'économie de l'eau agricole en lien avec le service de l'environnement. - intégration agriculture-élevage : production de références « parc porcin plein air » issues de l'expérimentation du volet fertilité et intégrant une composante bien-être animal ; suivi du projet alimentation porcine à base de produits locaux ; proposition d'un protocole de mise en place de poulailler mobile ; veille auprès des territoires partenaires concernant l'élevage de poulets de chairs sauvages et transfert auprès des techniciens et agriculteurs concernés. ✓ Appui à l'organisation de formations, journées thématiques, journées bord de champ, ateliers du réseau local et régional ✓ Appui à la capitalisation des résultats (en particulier rédaction d'un « lexique de l'agroécologie », d'un « guide des bonnes pratiques en porc plein air », « guide du planteur de taro ») et à la communication sur le projet <p>Appui aux autres missions de la DSA principalement liées à PROTEGE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Appui ponctuel aux missions de la DSA liées à l'agroforesterie, la cocoteraie, à l'accompagnement de l'agriculture familiale et à l'alimentation ; participation aux chantiers collectifs et à l'événementiel
COMPÉTENCES ET APTITUDES	<p>Sens du terrain, de l'écoute, de l'observation et des relations humaines, aptitudes pédagogiques Bonne connaissance des réalités agricoles et socio-culturelles de Wallis et Futuna Bonnes capacités rédactionnelles Connaissances en agroécologie tropicale Expérience en mise en place et suivi de protocoles expérimentaux Expérience de terrain en milieu tropical Expérience en approche participative Fortes capacités d'adaptation en milieu multiculturel, de polyvalence, d'autonomie et de prise d'initiatives</p>
LIEU DE RÉSIDENCE :	<p>Île de WALLIS ; Déplacements réguliers sur FUTUNA</p>
DATE D'OUVERTURE ET DURÉE DE L'ACTIVITÉ :	<p>1er février 2022 – 30 septembre 2023 (fin du programme PROTEGE) soit 20 mois (dont le mois de février en tuilage avec la chargée d'expérimentations actuelle)</p>
CONDITIONS MATÉRIELLES :	<p>Indemnité non imposable sur le revenu pour 39 heures hebdomadaires de travail : • 2.050,37 € net par mois</p> <p>Poste non logé. Véhicule de service pour les missions de terrain. Poste de travail informatique ; Deux jours de congés par mois ; Prise en charge du billet d'avion aller-retour et de 50 kilos aériens de fret ou de 130 kilos par voie maritime pour un candidat non domicilié à Wallis et Futuna.</p>
PERSONNES À CONTACTER :	<p>- Marine ESNOUF, Animatrice PROTEGE marine.esnouf@agripeche.wf tél : +681 72 04 03</p> <p>- Savelio TELAI, Chef du bureau des productions agricoles et forestières savelio.telai@agripeche.wf tél : +681 72 13 43</p> <p>- Jean-François NOSMAS, Directeur de la DSA jean-francois.nosmas@agripeche.wf tél : +681 72 04 09</p> <p>- Anne MAERTENS, Cheffe du service des ressources humaines de l'Administration supérieure des Îles Wallis et Futuna (Préfecture) anne.maertens@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr tél : +681 72 27 27</p>

DATE LIMITE DE CANDIDATURE :	20 décembre 2021
DOCUMENTS DEMANDES POUR LA SIGNATURE DU CONTRAT :	Extrait de casier judiciaire (Bulletin N°3) Diplômes Permis de conduire Aptitudes médicales à l'Outre-Mer